

RELATION
DE
CE QUI S'EST PASSÉ
AU
SIÈGE DE QUEBEC,
ET
DE LA PRISE DU CANADA :

*Par une Religieuse de l'Hôpital Général
de Québec.*

AUSSI,
UN JUGEMENT IMPARTIAL
SUR LES OPERATIONS MILITAIRES DE LA CAMPAGNE
EN CANADA, EN 1759.

furent tous apportés, officiers et soldats, dans notre Hôpital qui ne fut pas capable de les contenir. Il fallut en remplir les lieux les plus réguliers de notre Maison ; nous fûmes obligées de les mettre jusque dans l'Eglise, avec la permission de feu Mgr. de Pontbriand, notre illustre Prélat, à qui nous devons le témoignage d'un zèle et d'une charité immenses, ayant voulu partager avec les Aumôniers les travaux de leurs fonctions, passant les jours entiers à leur administrer les sacrements, et prodiguant sa vie au milieu de l'infection qu'il ne pouvoit éviter ; ce qui a contribué à altérer sa santé et à abréger des jours que nous aurions souhaité bien longs. Il eut la douleur d'y perdre quatre Aumôniers qu'il assista lui-même, que la contagion et le mauvais air qu'ils respiroient auprès des malades nous enleva en très peu de jours. Sa charité ne fut pas moins grande pour son troupeau chéri. L'accablement où il nous vit, toucha son grand cœur ; la perte de dix de nos plus jeunes Religieuses, lui fut sensible ; il les vit cependant mourir avec consolation. Elles demandèrent au Seigneur d'être des victimes capables d'appaiser son courroux ; mais ce n'étoit encore qu'une ébauche du calice qui nous étoit préparé. Cette perte nous mit hors d'état de pouvoir secourir seules tous les endroits qu'occupoient les malades. Le Saint Evêque nous fit venir dix Religieuses de l'Hotel-Dieu de Québec, qui pleines de l'esprit de leur vocation nous ont édifiées par leur régularité et secourues avec un zèle infatigable, tant de jour que de nuit, à tous les services qu'il falloit rendre aux malades. Notre reconnaissance n'a fait qu'augmenter pour cette Communauté, et renouveler le désir que nous avons toujours eu de bien vivre avec elle. La pauvreté de notre Maison ne nous a pas permis, à la perte de la leur, de faire pour elles tout ce que nous aurions souhaité ; le peu que nous leur avons donné a été d'un grand cœur.

Revenons, mes chères Mères, à vous faire un petit détail d'une guerre et d'une captivité que nos péchés nous ont attirés. Le Ciel, jusqu'ici favorable à nos vœux, nous avoit préservées plusieurs fois. La très Sainte Vierge, patronne de ce pays, avoit renversé les chariots de Pharaon et fait passer nos vaisseaux à la vue de nos ennemis, sans craindre les flots ni la tempête qui n'étoient excités que pour eux ; mais notre peu de reconnaissance ne nous a pas mérité la continuation de sa protection. Nous en jouissions encore aux premières attaques que nous ont faites nos ennemis ; partout où ils ont paru, ils ont été battus et repoussés avec perte considérable des leurs. La prise de ———— †, du fort St. George et de plusieurs autres que nous avons pris sur eux, en sont la preuve. Les victoires que nous avons remportées à la Belle Rivière et à Carillon étoient des plus glorieuses ; nos guerriers revinrent chargés de lauriers ; ils n'en firent peut-être pas l'hommage au Dieu des armées, à qui ils les devoient : car elles tenoient du miracle ; leur petit nombre, sans le secours du Ciel, n'auroit pu les leur donner si complètes. Pour lors, désespérant de nous vaincre, la honte de reculer leur fit prendre la résolution d'armer une flotte formidable, munie de toute l'artillerie que l'Enfer a inventée pour la destruction du genre humain ; ils arborèrent le pavillon Anglois à la rade de Québec le 24 Mai 1759* ; nos troupes et nos milices descendirent à la nouvelle de leur arrivée. M M. nos Généraux laissèrent des garnisons dans les postes avancés, que nous avions en grand nombre, au dessus de Montréal, pour

† Du Fort de *Chouagen* probablement.

* *Erreur.*—Le 26 Juin 1759, la première Division de l'Escadre Anglaise jeta l'ancre vis-à-vis l'Eglise de St. Laurent, de l'Ile d'Orléans. Le 1er. Juillet suivant, plusieurs Frégates parurent à la vue de Québec ; et ce ne fut que le 4 dumême mois, que toute l'Escadre se trouva mouillée à l'entrée du Bassin.

empêcher la jonction de leurs armées de terre que l'on disoit en marche par Orange. Nos Généraux ne manquèrent pas de s'emparer de tous les endroits où ils pouvoient faire des descentes, mais il fut impossible de les garder tous. La maladie que nos troupes avoient essayée à leur arrivée de l'ancienne France, et les pertes que nous avons faites en deux ou trois actions que nous sortions d'avoir avec eux, quoique vainqueurs, nous avoient fait perdre bien du monde. Il fallut abandonner la Pointe de Lévi qui donne directement sur Québec. Ils s'en emparèrent, et y dressèrent leurs batteries; ils commencèrent à les faire jouer le 24 Juillet, de façon à faire trembler toutes nos pauvres Communautés de filles.

La Révérende Mère de Ste. Hélène, Supérieure des Hospitalières, nous écrivit le même jour, et nous supplia de vouloir bien la recevoir avec toutes ses filles. Quoique nous ne puissions douter que notre Maison s'alloit remplir de tous les blessés du siège, nous reçûmes à bras ouverts nos chères Sœurs de Québec. Les larmes que nous versâmes et la tendresse que nous leur témoignâmes leur firent voir que nous étions charmées de partager avec elles le peu qui nous restoit. Nous leur donnâmes nos chambres pour les mettre plus à leur aise, et nous nous mîmes dans les dortoirs. Nous ne fûmes pas longtemps sans déloger encore. Le lendemain, à six heures du soir, nous vîmes dans nos prairies les Révérendes Mères Ursulines qui vinrent à pied, saisies de frayeur que les bombes et les boulets qui avoient percé en plusieurs endroits leurs murailles leur avoient donnée; il fallut trouver place pour trente et quelques filles que nous ne reçûmes avec pas moins de tendresse et d'affection que nous avons reçu nos chères Hospitalières.

Pour lors, il fallut chercher à nous loger ; on avoit fait monter, à l'arrivée de la flotte ennemie, dans les Villes de Montréal et des Trois-Rivières, toutes les familles de distinction, marchandes et bourgeoises, en état de se soutenir par elles-mêmes, et par là débarrasser la Ville de tout ce qui pourroit lui être à charge pendant le siège. Plusieurs de nos familles et d'autres à qui nous ne pouvions refuser, demandèrent à se retirer chez nous, se trouvant plus à portée de secourir leurs maris et leurs enfants blessés. Il fallut encore trouver place pour eux. Comme notre Maison étoit hors de la portée de l'artillerie ennemie, le pauvre peuple de Québec ne manqua pas de s'y réfugier ; toutes les dépendances en furent remplies, maison domestique, étable, grange et tout ce qui s'en suit ; les greniers même, malgré les fréquentes lessives que nous étions obligées de faire continuellement pour les blessés, étoient pleins des grabats de ces pauvres malheureux.

L'unique consolation que nous goûtions étoit celle de voir presque tous les jours, quoique mourant, Mgr. notre Evêque venir nous exhorter et nous encourager à ne nous point relâcher dans nos travaux... on l'avoit engagé à se retirer de sa Capitale, l'Evêché et la Cathédrale étant presque réduits en cendres. Il ne voulut jamais se retirer d'auprès de son troupeau tant qu'il eut l'espérance de le sauver ; il se logea chez le Curé de Charlebourg, à une lieue de Québec ; il permit aux Aumôniers, que nous avions en nombre, de dire la Sainte Messe dans notre chœur, l'Eglise étant occupée par les blessés. Tout le peuple des environs, qui n'avoit plus d'autres ressources pour le spirituel, y assistoit avec nous, ce qui faisoit que nous avions grande peine à y trouver place aux heures destinées pour l'office. Nous y trouvions (*à peine*) la facilité pour nous y ranger ; c'étoit le

seul endroit que nous avions de vuide. Nous eûmes la consolation d'y réciter l'office, tant que dura le siège, les Ursulines d'un côté et les Hospitalières de l'autre, sans que cela préjudiciât aux services qu'il fallait rendre jour et nuit aux malades. Le seul temps de notre repos étoit celui de l'office divin, encore étoit-il bien interrompu par le bruit des bombes et des boulets, toujours dans la crainte que l'ennemi les dirigeât sur notre Maison. Les pots-à-feu et les boulets rouges saisissoient de frayeur celles qui vieillioient. Elles avoient la douleur de voir réduire en cendres les maisons de nos citoyens ; plusieurs de nos proches s'y trouvoient intéressés ; il y en eut, dans une seule nuit, à la Basse-Ville, plus de 50 des plus magnifiques. Les voûtes où l'on avoit enfermé les marchandises, et ce que l'on avoit de plus précieux, ne furent point à l'abri du feu. Dans cet affreux incendie, nous n'avions pour nous y opposer que les gémissements et les larmes que nous répandions au pied des autels dans des moments que nos pauvres blessés nous donnoient.

Nous avions, avec cela, plus d'un ennemi en tête ; la famine, toujours inséparable de la guerre, nous menaçoit de nous réduire aux extrémités. Plus de six cents personnes dans notre Maison et aux environs partageoient avec nous le peu de vivres qu'on nous faisoit passer des magasins du Roi, qui étoient à la veille d'en manquer pour nos troupes. Au milieu de cette désolation, le Seigneur, qui ne vouloit que nous humilier et nous faire perdre des biens que nous avions peut-être amassés contre son intention, et avec trop d'empressement, travailloit à nous conserver la vie que nous aurions pu perdre par les circonstances dans lesquelles s'est trouvé le pays à son entière réduction.

Nos ennemis, instruits de notre triste situation, se contentèrent de battre nos murailles, désespérant de ne nous vaincre qu'à l'extrémité. Comme la rivière étoit l'unique fortification que nous eussions à leur opposer, elle nous étoit aussi un obstacle pour les aller attaquer. Ils furent longtemps sous nos yeux à méditer une descente ; ils résolurent de la faire du côté de Beauport ; notre armée, qui étoit toujours sur les ailes, avertie par une garde avancée, s'y transporta avec l'ardeur naturelle à la nation Françoisse de courir au péril sans prévoir les causes qui arrachent la victoire.

Nos ennemis, plus lents à la poursuite, ne se pressèrent pas de descendre tout leur monde à la vue de notre armée. On les chassa de nos redoutes, dont ils s'étoient emparés. Ils se trouvèrent accablés, et ne laissèrent sur le champ que morts et blessés ; cette seule action, si elle avoit été ménagée, nous délivroit pour toujours de leurs funestes entreprises. Il ne faut pourtant pas en charger seuls nos Généraux. Les Nations sauvages, souvent nécessaires à notre secours, nous sont préjudiciables dans ces occasions. Leurs cris et leurs défis intimidèrent nos ennemis, qui, au lieu de soutenir la charge à la quelle ils s'étoient exposés, retournèrent précipitamment à leurs vaisseaux et nous laissèrent maîtres du champ de bataille. On fit transporter avec beaucoup de charité leurs blessés à notre Hopital, malgré la fureur des sauvages qui vouloient leur lever la chevelure suivant leur usage. Notre armée étoit toujours à leur vue. Ils n'osèrent jamais tenter une seconde descente ; la honte de rester dans l'inaction leur fit prendre le parti de brûler nos campagnes. Ils montèrent leurs vaisseaux à la faveur de la sonde, à sept ou huit lieues au dessus de Québec. C'est là qu'ils firent un grand nombre de prisonniers, tant femmes qu'enfants qui s'y étoient

réfugiés ; c'est là où ils essayèrent encore le courage et la valeur d'une petite garnison de soldats invalides commandés par un Officier qui n'avoit qu'un bras, que l'on avoit posée pour garder les effets de l'armée. A force de monde qu'ils y perdirent, ils s'en emparèrent ; mais ils avouèrent qu'il leur avoit coûté cher.

Après avoir été près de trois mois à l'ancre, à se morfondre au port, sans oser s'exposer à une seconde attaque, ils prenoient le parti de s'en retourner, n'espérant plus réussir dans leur entreprise ; mais le Seigneur, dont les vues sont impénétrables et toujours justes, ayant résolu dans son conseil de nous livrer, inspira au Général Anglois de faire encore une tentative avant son départ. Il la fit de nuit, par surprise. On devoit, cette même nuit, envoyer des vivres à un corps de troupes qui gardoit un poste sur une hauteur proche de la Ville. Un malheureux déserteur les en instruisit, et leur persuada qu'il leur seroit facile de nous surprendre et de faire passer leurs berges sous le Qui vive de nos François qui devoient s'y rendre. Ils profitèrent de l'occasion, et la trahison réussit. Ils débarquèrent à la faveur du Qui vive ; l'Officier qui commandoit s'aperçut de la surprise, mais trop tard. Il se défendit en brave, avec son peu de monde, et y fut blessé. L'ennemi se trouva par cette entreprise aux portes de Québec. Mr. De Montcalm, Général, s'y transporta à la tête de ses troupes en diligence ; mais—une demi lieue de chemin qu'il fallut faire, donna le temps aux ennemis de faire ranger leur artillerie et de se mettre en état de recevoir les nôtres. Nos premiers bataillons ne se donnèrent pas le temps d'attendre que notre armée fût arrivée et en état de les seconder ; ils donnèrent, à leur ordinaire, avec impétuosité sur l'ennemi qu'ils tuèrent en grand nombre ; mais ils furent bientôt accablés

par leur artillerie. Ils perdirent de leur côté leur Général, et grand nombre d'Officiers. Notre perte n'égalait pas la leur en nombre, mais elle ne fut pas moins douloureuse. Mr. De Montcalm, Général, et ses principaux Officiers y perdirent la vie.* Plusieurs Officiers Canadiens, chargés de famille, eurent le même sort. Nous vîmes de nos fenêtres ce massacre. C'est là où la charité triompha et nous fit oublier nos propres intérêts et les risques que nous courions à la vue de l'ennemi ; nous étions au milieu de morts et de mourants que l'on nous amenoit par centaines à la fois, dont plusieurs nous touchoient de très près—il fallut ensevelir notre juste douleur et chercher à les placer. Chargées de trois Communautés et de tous les Faubourgs de Québec que l'approche de l'ennemi avoit fait désserter, jugez de notre embarras et de notre frayeur. L'ennemi, maître de la campagne et à deux pas de notre Maison ; exposées à la fureur du Soldat, nous avions tout à appréhender. Ce fut alors que nous expérimentâmes la vérité de cette parole de l'Écriture, "que celui qui est sous la garde du Seigneur n'a rien à craindre." Mais, sans manquer de foi ni d'espérance, la nuit qui approchoit redoubla nos inquiétudes. Les trois Communautés, à l'exception de celles qui étoient répandues dans la Maison, se prosternèrent au pied des autels pour implorer la Divine miséricorde—semblables à Moïse, nous ne faisons parler que notre cœur.

*Il est question ici du Combat mémorable qui eut lieu sur les Plaines d'Abraham, le 13 Septembre 1759. Voici un état officiel de la perte qu'éprouva l'Armée Anglaise dans cette circonstance :

| | |
|--|-----|
| Officiers, Sous-Officiers, Canonniers et Soldats, tués..... | 61 |
| Officiers, Sous-Officiers, Tambours, Canonniers et Soldats, blessés..... | 598 |
| Soldats, manquants,..... | 5 |

Total.....664

Après la Bataille, plusieurs Officiers de l'Armée Française avouèrent que leur perte s'élevoit à près de 1500 hommes tant en tués et blessés, qu'en prisonniers, dont il y avait près de 300.

Le silence et la consternation qui régnoient parmi nous, nous donnèrent lieu d'entendre les coups violents et répétés que l'on donnoit dans nos portes. Deux jeunes Religieuses qui portoient des bouillons aux malades se trouvèrent, sans pouvoir l'éviter, à l'ouverture. La pâleur et l'effroi dont elles furent saisies, touchèrent l'Officier et il empêcha la garde d'entrer ; il ordonna aux trois Supérieures de se présenter ; il sçavoit qu'elles s'étoient retirées chez nous ; il leur dit de nous rassurer toutes, qu'une partie de leur armée alloit investir et se saisir de notre Maison, craignant que la nôtre, qu'il savoit n'être pas loin, ne vînt les forcer dans leurs retranchements ; ce qui n'auroit pas manqué d'arriver, si nos troupes avoient pu se rejoindre avant la capitulation. Nous vîmes dans un instant leur armée rangée en bataille sous nos fenêtres, et la perte que nous avons faite la veille, nous fit craindre, et avec raison, qu'elle ne décidât de notre malheureux sort—les nôtres n'étant plus en état de se rallier. Mr. De Lévi, second Général des troupes et devenu le premier par la mort de Mr. De Montcalm, étoit parti depuis quelques jours du Camp, et avoit emmené près de 3,000 hommes pour renforcer les garnisons des postes d'en-haut qui étoient harcelés journellement par nos ennemis.

La perte que nous venions de faire et l'éloignement de ceux-ci firent prendre le parti à Mr. le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur Général de la Colonie, d'abandonner Québec, qu'il n'étoit plus en état de sauver : les ennemis ayant formé leurs retranchements et dressé leur camp à la principale porte, et leurs vaisseaux fermant l'entrée du côté du port, il étoit impossible d'y porter secours. Mr. De Ramsay, Lieutenant du Roi, qui commandoit avec une foible garnison, sans vivres et sans munitions, y tint ferme jusqu'à l'extrémité.

Les Bourgeois lui représentèrent qu'ils avoient sacrifié de grand cœur leurs biens et leurs maisons, mais que pour leurs femmes et leurs enfants, ils ne pouvoient se résoudre à les voir égorger ; l'on étoit à la veille d'être pris d'assaut, il fallut donc se résoudre à capituler.

Les Anglois accordèrent sans difficulté les articles que l'on avoit demandés, tant pour la religion que pour l'avantage du citoyen. La joye qu'ils eurent de se voir en possession d'un Pays où ils avoient échoué plus d'une fois pour en faire la conquête, les rendit les plus modérés de tous les vainqueurs. Nous ne pourrions sans injustice nous plaindre de la façon dont ils nous ont traités, et il se pourroit faire que l'espérance de se le conserver y aurait contribué. Quoi qu'il en soit, leur bon traitement n'a point encore tari nos larmes. Nous ne les versons point comme ces bons Hébreux sur les bords du Fleuve de Babylone, puisque nous sommes encore sur la terre promise ; mais nous ne ferons retentir nos Cantiques que quand nous serons purgés du mélange de ces nations, et nos temples rétablis : c'est alors que nous célébrerons, pleines de reconnaissance, la miséricorde du Seigneur.

Tout ce qui étoit resté de familles et de personnes de distinction, suivirent l'armée à Montréal après la Capitulation. Mgr. notre saint Evêque fut forcé de prendre ce parti, n'ayant plus où se retirer.

Avant son départ, il mit ordre à tout ce qui regardoit son District ; il nomma pour Vicaire Général Mr. Briand, un des premiers membres de son Chapitre, et que l'on pouvoit appeler l'homme de la droite de Dieu, et d'un mérite si prouvé et si connu que nos ennemis n'ont pu lui refuser leur approbation, et je puis ajouter leur vénération. Depuis qu'il gouverne une partie du Diocèse, il a sçu

maintenir ses droits et ceux de ses Curés, sans jamais trouver d'obstacle de leur part. La Religion n'a rien perdu par sa vigilance et son attention.

Il fut encore chargé des trois Communautés de filles, en qualité de Supérieur. Mgr. qui depuis son arrivée dans ce Pays nous avoit toujours protégées, et je pourrois dire, préférées, le chargea plus particulièrement de notre Maison et l'engagea à y fixer sa demeure. Il nous voyoit chargées d'un peuple infini et sans ressources ; exposées à tous les dangers ; il ne nous crut en sûreté que sous ses yeux ; il ne se trompa pas. La suite de ma narration vous apprendra tout ce que nous lui devons.

La réduction de Québec du 18 Septembre 1759, ne nous rendit pas la tranquillité ; elle ne fit qu'augmenter nos travaux. MM. les Généraux Anglois se transportèrent à notre Hôpital pour nous assurer de leur protection, et en même temps nous charger de leurs blessés et autres malades.

Quoique notre Maison n'eût rien à craindre au milieu du théâtre de la guerre, par les droits respectifs que les Rois s'étoient imposés à l'égard des Hôpitaux situés hors des villes, ils nous obligèrent à recevoir et loger une garde de trente hommes. Il ne nous restoit plus qu'une petite décharge, au bas de notre chœur dont ils s'emparèrent, que l'on n'avoit pas occupée, parcequ'elle étoit remplie d'effets appartenants aux parents de nos Religieuses. Les soldats s'en saisirent, et prirent à ces pauvres affligés le peu qui leur restoit. Il fallut se charger à leur faire à manger, et leur donner des lits. A chaque garde, ils emportoient bien des couvertures, sans que l'Officier y voulût mettre ordre. Notre plus grand chagrin étoit de les entendre parler pendant la Sainte Messe.

Les Communautés qui s'étoient retirées chez nous, prirent le parti de s'en retourner chez elles. Ce ne fut pas sans verser des larmes que se fit ce départ. L'estime, la tendresse, l'union que cela avoit renouvelée, par le long séjour qu'elles avoient fait avec nous, rendit cette séparation des plus sensibles. La Révérende Mère de Sainte Hélène, Supérieure des Hospitalières, touchée de nous voir accablées sous le faix du travail qui augmentoit tous les jours, nous laissa douze de ses chères filles qui restèrent jusqu'à l'automne, et qui nous furent d'un grand secours.

La Révérende Mère de la Nativité, Supérieure des Ursulines, nous offrit de nous en laisser plusieurs des siennes, ce que nous aurions accepté, avec reconnaissance, si les ouvrages dont nous les savions surchargées, nous avoient permis sans indiscretion de les garder. Les soins et les fatigues qu'elles avoient voulu partager avec nous auprès des malades, leur avoient donné, sous un habit d'Ursuline, un cœur d'Hospitalière. Elles eurent, à leur départ, la douleur de laisser deux de leurs chères Sœurs de Chœur qui terminèrent leurs jours dans nos dortoirs, n'étant plus en pouvoir de les mettre mieux. Les incommodités et les maladies qu'elles ont supportées avec une patience édifiante, leur auront mérité, je l'espère, une éternelle récompense. Nous fûmes dans l'obligation de leur donner pour sépulture un petit jardin enfermé dans notre Cloître, étant impossible d'ouvrir notre Chœur. Le départ de ces chères Mères ne laissa rien de vuide, qu'un petit dortoir, où elles étoient bien resserrées. Il fallut y placer les malades Anglois que le Général nous envoya aussitôt qu'il se vit maître.

Revenons à nos François. Nos Généraux, ne se trouvant pas en état de revenir prendre sitôt leur revanche, prirent le parti de faire construire un fort à cinq lieues au dessus

de Québec, et d'y mettre une garnison capable de s'opposer aux entreprises des ennemis, et les empêcher de pénétrer plus avant ; elle n'y demeura pas oisive, il y eut sans cesse des camps volants pour inquiéter l'ennemi. Ils n'étoient pas en sûreté aux portes de Québec. Mr. Murray, Gouverneur de la place, s'y trouva plus d'une fois à la veille de perdre sa liberté ; et sans les faux frères, on ne l'auroit pas manqué. En outre, on leur faisoit souvent des prisonniers, ce qui mit le Gouverneur de si mauvaise humeur, qu'il envoya des soldats brûler et piller nos pauvres habitants.

Le désir de reprendre ce pays et d'acquérir de la gloire coûta cher aux citoyens. On ne vit tout l'hyver que combats ; la dureté de la saison ne fit point mettre les armes bas ; partout où paroissoit l'ennemi, on le poursuivoit à toute outrage : ce qui leur fit dire "qu'ils n'avoient jamais vu de " nation si attachée et fidèle à leur Prince que les Canadiens."

Les Anglois n'avoient pas manqué d'exiger le serment de fidélité pour leur Roi ; mais, malgré cette sorte d'engagement forcé, que nos habitants ne se croyoient pas dans l'obligation de garder, ils se joignoient à nos camps volants, partout où ils en trouvoient l'occasion.

Nos François ne faisoient pas moins de dégâts dans nos campagnes ; ils vivoient aux dépens de qui il pouvoit en appartenir. Nous y perdîmes considérablement, à une Seigneurie que nous avions à six lieues au-dessous de Québec. L'Officier qui y commandoit s'empara de tous les bestiaux de notre métairie qui étoient en grand nombre, (a) et des

(a) *Nota.* Qu'indépendamment de ce que le Sieur Cadet, Munitionnaire, a fait prendre et enlever dans la métairie dont il est parlé ci-dessus, le nommé Grandmaison y a fait prendre et enlever cinq vaches et huit bœufs dont le Munitionnaire ne se seroit pas cru obligé de tenir compte, attendu que le Sieur Grandmaison les a fait prendre pour l'approvi-

bleds de nos moulins, et cela pour faire vivre sa troupe. Le Munitionnaire ne nous en a pas tenu compte. Malgré cette perte, il falloit soutenir plus de trois cents blessés qui nous étoient venus de la bataille du treize.

Les magasins du Roi de France qui étoient au pouvoir des Anglois, ne pouvoient plus rien ; il fallut avoir recours à l'ennemi ; ils nous donnèrent des farines et des hardes ; mais, quelles nourritures pour des pauvres blessés ! nous n'avions ni vin, ni autres rafraîchissements à leur donner ; épuisées depuis longtemps par le grand nombre, il ne nous restoit que la bonne volonté ; mais, cela ne les contentoit pas. Nos Officiers firent représenter au Gouverneur Anglois qu'ils n'avoient pas coutûme d'être traités de cette façon à la solde du Roi de France. Le Gouverneur, piqué de ce reproche, rejeta la faute sur nous, et nous obligea de faire un mémoire de tout ce qui étoit nécessaire pour le soulagement de ces Messieurs, qu'il nous a fait, après, payer de nos deniers. (b) Nous espérons que la Cour de France, plus judicieuse, se feroit gloire de nous rembourser amplement tous les faux frais qu'on ne peut éviter en pareille conjoncture. Le désir de rentrer dans nos droits, et de reprendre le pays, nous fit seconder de notre mieux l'idée qu'on en avoit conçue.

Comme nous avons à notre Hôpital beaucoup de soldats de la garnison de Québec, et de la bataille qui s'étoit donnionnement des Sauvages du bas du Fleuve, qu'ils avoient monté, pour venir au secours de Québec.

(b) *Nota.* Rafrâichissements accordés aux Officiers François. Le Gouvernement Britannique les fit fournir, et en répéta le montant sur la Communauté ; objet de trois mille livres, dont la Communauté n'a pas seulement eu la distribution, puisque les Officiers François s'en sont emparés, et les ont distribués comme ils l'ont jugé à propos ; mais il

née pour en empêcher la prise, ils nous demandoient en grâce, quand ils se voyoient rétablis, de les laisser sauver pour aller rejoindre l'armée ; nous le faisons de grand cœur, et à nos dépens, leur fournissant des vivres et hardes pour les mettre en état de le faire ; ce qui nous attira les reproches et les menaces les plus dures, de la part de l'ennemi, qui nous menaçoit de nous laisser mourir de faim.

Comme notre Maison étoit encore pleine de malades, M. le Grand Vicaire, qui veilloit de près à nos intérêts, renvoya un grand nombre d'Aumôniers qui ne pouvoient que nous être à charge, par la cherté et la rareté des vivres. Il se chargea, avec M. de Rigauville, Chanoine du Chapitre de Québec, et Aumônier de notre Maison, Prêtre d'un mérite et d'une vertu distinguée, d'administrer les sacrements aux malades et de veiller jour et nuit auprès des moribonds. Ils avoient encore tous les habitants des environs à confesser et à assister dans le besoin. Ce qui occupoit et affligeoit infiniment M. notre Grand Vicaire, étoit de ne pouvoir remettre la clôture. Nous eûmes alors plus de deux cents Anglois qui occupoient nos salles et nos dortoirs, et autant de François dans notre Communauté et dans nos infirmeries, et nous n'avions pour nous retirer qu'un petit appartement. C'est là où toutes ensemble, abimées dans nos réflexions, nous ne savions que penser. La communication étant interdite, nous ne savions ce qui se passoit dans le pays d'en-haut. Nos ennemis, mieux instruits que nous, nous annonçoient tous les jours l'arrivée de notre armée ; les mesures qu'ils prenoient et les fortifications qu'ils faisoient dans Québec, soutenu d'une garnison nombreuse, nous faisoient craindre pour la

n'en est pas moins vrai que le Gouvernement Britannique en a exigé le payement.

réussite. Nous avions de notre côté de faux prophètes, et des femmes qui formoient un siège en peinture, et qui, sans mortiers et sans canons, prenoient la ville d'assaut. Il n'en fallut pas d'avantage pour ranimer ceux qui ne demandoient qu'à combattre.

Aussitôt que la saison parut propre à se mettre en campagne, on suivit les glaces, peu muni de vivres, et encore moins d'artillerie propre à former un siège. Nos Généraux ne doutoient point de la valeur de leurs troupes ; mais ils ne se flattoient de réussir qu'à la faveur d'un secours promis de la part de la France ; ce qui n'auroit pas manqué d'arriver, si quelques uns de nos vaisseaux avoient paru à la rade de Québec dans le temps que l'on battoit ses murailles. Quoi qu'il en dût arriver, notre armée se mit en marche ; elle arriva près Québec, le 26 Avril. Le 27 fut employé à faire passer le peu de canon que l'on avoit de Montréal. Un canonnier, en voulant monter la côte, tomba sur une glace qui le porta directement vis-à-vis de la maison qu'occupoit le Gouverneur. La voiture extraordinaire de cet envoyé frappa les sentinelles. Ils avertirent ; le Gouverneur ordonna qu'on lui donnât un prompt secours. Il se le fit amener et le questionna. Le pauvre homme saisi et effrayé des risques qu'il venoit de courir, ne fut pas en état de dissimuler ; il dit avec franchise, qu'il étoit un des canonniers de l'armée qui étoit à deux lieues de Québec ; qu'en voulant monter un canon, le pied lui avoit manqué ; que la glace l'avoit emporté et fait dériver malgré lui ; jusque là, la marche de l'armée avoit été secrète. Pour le moment, ce secret développé, nous parut de mauvais augure, et dirigé par une puissance à laquelle on ne put s'opposer. Le Gouverneur, instruit par cette voye, ne perdit pas un instant. Il com-

mença par retirer une forte garnison qu'il avoit mise à une lieue de Québec pour s'opposer aux courses des nôtres ; il emporta ses canons et fit sauter l'Eglise de Ste. Foye qui servoit de retraite à sa troupe ; après quoi, il assembla son conseil et fut presque seul d'avis de sortir de la Ville, de s'emparer d'un poste avantageux, d'y dresser des batteries et d'attendre de pied ferme notre armée. Sa proposition ne fut pas du goût du grand nombre, mais cependant, elle fut exécutée comme il l'avoit projetée.

Notre armée, ignorant le trait de providence qui venoit de se passer à l'avantage de l'ennemi, continua sa marche. La nuit du 27 au 28, fut des plus terribles. Le Ciel sembloit vouloir combattre contre nous. Le tonnerre et les éclairs, peu communs dans cette saison, en ce pays, nous annonçoient par avance les coups de foudre auxquels les nôtres alloient être exposés. La pluye qui tomboit à seaux, et les chemins impraticables par la fonte des neiges, ne leur permettoient point de marcher en ordre. M. de Bourglamarque, second Général des troupes de terre, se trouva à la vue des ennemis, à la tête des premiers bataillons, et sans avoir eu le temps de les ranger. L'artillerie de l'ennemi ne manqua pas, en les voyant paroître, de faire une décharge qui en mit beaucoup hors de combat. M. de Bourglamarque fut blessé et obligé de se retirer. Le fort de l'armée étoit encore à plus d'une demi-lieue de de l'endroit où commença le premier feu. Nos troupes de la Marine et nos Milices, plus au fait des chemins, arrivèrent à temps pour soutenir un régiment qui se faisoit tailler en pièces plutôt que de reculer. Ce fut alors que le combat devint furieux et des plus sanglants. Comme l'Anglois avoit été à même de se choisir le terrain le plus avantageux, il ne le manqua pas. Notre armée en arrivant ne s'attendoit pas à trouver l'ennemi rangé en ba-

taille ; elle fut obligée de faire halte, et ne trouvant pas le terrain propre à se déployer, il n'y eut que la première colonne qui fut en pouvoir de combattre. Le choc se donna à quelques pas de Québec, sur une hauteur vis-à-vis de notre Maison. Il ne se tira pas un coup de canon ni de fusil qui ne vînt retentir à nos oreilles. Jugez par là de notre situation ; l'intérêt de la nation et celui de nos proches qui étoient du nombre des combattants ; cet état de souffrance ne se peut peindre. M. notre Grand Vicaire (aujourd'hui notre Evêque), qui ne souffroit pas moins que nous, nous exhortoit à soutenir cet assaut avec résignation et soumission aux ordres de Dieu ; après quoi, il alla se renfermer dans l'Eglise, pénétré de la plus vive douleur, où, comme le Grand Prêtre Aaron, il courut au pied des Autels, et où faisant monter l'encens de sa prière jusqu'au trône du Tout-Puissant, il demandoit avec confiance au Dieu de toute miséricorde d'arrêter ses coups et d'épargner le troupeau qu'on venoit de lui confier. Il se leva plein d'espérance, au milieu de l'action, pour se transporter sur le champ de bataille, malgré notre opposition qui n'étoit pas sans raison ; car il y courut des risques. Ce qui lui fit prendre ce parti étoit, nous disoit-il, qu'il n'y eût pas assez d'Aumôniers pour assister les mourants qu'il croyoit être en grand nombre.

Mr. De Rigauville, notre Aumônier, plein de zèle, l'y voulut suivre. Il n'étoit pas sans inquiétude ; M. son unique frère, et plusieurs de ses proches, étoient dans l'armée. Ils eurent la consolation de voir l'ennemi tourner le dos et prendre la fuite. L'action avoit duré deux heures. La valeur et l'intrépidité du François et du Canadien repoussèrent l'ennemi de la position avantageuse où il se trouvoit. Cependant, on le menoit toujours battant sous le canon de

la Ville ; nous demeurâmes maîtres du champ de bataille, et de toute leur artillerie, et fîmes quantité de prisonniers. L'ennemi, renfermé là, n'osant plus paroître, nous pouvions bien chanter victoire. Nous l'avions bien gagnée. Mais qu'elle nous coûta cher, et qu'elle fut arrosée de larmes !

Mr. De Lévi, aux approches de Québec, avoit assemblé son Conseil. On y met en délibération de faire sauter notre Maison, de crainte qu'elle ne fût une ressource pour l'ennemi ; mais le Seigneur eut pitié de nous et d'eux ; il leur ouvrit les yeux et leur fit voir qu'elle étoit un bien plus grand pour eux. Il prit le parti de nous écrire pour nous signifier de faire partir de chez nous toutes les personnes dont nous étions chargées et qui s'étoient réfugiées chez nous, ne voyant que nous de capables de se charger des blessés du siège qu'il alloit entreprendre ; qu'il nous les recommandoit par avance. Nous ne manquâmes pas de lui répondre que nous allions travailler à vider notre Maison, à l'exception de deux cents Anglois que nous avions malades, et que nous n'étions pas en pouvoir de renvoyer ; et que du reste, nous étions toujours prêtes à seconder ses intentions, et à rendre tous les services dont nous étions capables.

Après le gain de la bataille, il nous envoya un Officier, avec une garde Française, sans que cela nous délivrât de l'Angloise. Il fallut encore trouver à la loger. Mais, ce n'étoit là que le prélude de ce qui nous alloit arriver. Il faudroit une autre plume que la mienne pour peindre les horreurs que nous eûmes à voir et à entendre pendant vingt-quatre heures que dura le transport des blessés, les cris des mourants et la douleur des intéressés. Il faut dans ces moments une force au dessus de la nature pour pouvoir se soutenir sans mourir.

Après avoir dressé plus de cinq cents lits que nous avons eus des magasins du Roi, il en restoit encore autant à placer. Nos granges et nos étables étoient remplies de ces pauvres malheureux. Il nous auroit été, aussi, difficile d'en trouver le temps. Nous avons dans nos infirmeries soixante et douze Officiers, dont il en mourut trente trois. On ne voyoit que bras et jambes coupés. Pour surcroît d'affliction, le linge nous manqua ; nous fûmes obligées de donner nos draps et nos chemises. Ce n'est point qu'on n'ait pris des précautions pour en apporter de Montréal ; mais, le vaisseau qui l'apportoit fut pris (en se battant et défendant bien) par les Anglois qui le guettoient.

Il n'en étoit pas de cette bataille comme de la première ; nous ne pouvions espérer de secours des Hospitalières de Québec—les Anglois s'étant emparés de leur Maison, ainsi que de celle des Ursulines et des particuliers, pour loger leurs blessés qui étoient encore en plus grand nombre que nous. Il nous vint encore une vingtaine d'Officiers qu'ils n'eurent point le temps d'enlever, et dont il fallut aussi se charger ; en outre, plusieurs Officiers des leurs nous avoient été envoyés pour les loger.

Mes Révérendes Mères, comme je n'ai fait cette Relation qu'en rappelant dans ma mémoire ce qui s'est passé sous nos yeux, et pour vous donner la consolation de voir que nous avons soutenu avec courage et rempli avec édification les devoirs que nous imposoit notre vocation, je ne vous ferai point le détail de la reddition entière du Pays ; je ne pourrois le faire qu'imparfaitement, et sur le rapport d'autrui ; je vous dirai seulement, que le plus grand nombre de nos Canadiens se sont fait ensevelir plutôt que de céder, et que le peu de troupes qui nous restoit, manquant de munitions et de vivres, ne se sont rendues que pour sauver la vie aux

femmes et aux enfants exposés au dernier malheur où l'assaut ne manque pas de plonger les villes.

Hélas ! M. R. M., il est bien malheureux pour nous que l'ancienne France n'ait pu nous envoyer au printemps quelques Vaisseaux, des vivres et des munitions : nous serions encore sous sa domination. Elle perd un pays immense, un peuple fidèle et attaché à son Roi, perte que nous ne pouvons trop regretter tant pour la Religion que pour la différence des loix auxquelles il faut se soumettre. Nous nous flattions, mais en vain, que la paix nous remettrait dans nos droits, et que le Seigneur nous traiterait en père et ne nous humilierait que pour un temps ; mais son courroux dure encore. Nos péchés sont sans doute montés à leur comble ; ce qui nous fait appréhender que cela soit pour longtemps, c'est que l'esprit de pénitence n'est pas général dans le peuple, et que Dieu y est encore offensé, malgré le désir et l'espérance qu'il conserve de rentrer dans peu sous la domination de ses anciens maîtres.

Vous aurez sans doute appris, mes chères Mères, que l'Anglois, touché et lassé de nos poursuites, accorde un Evêque à cette infortunée Colonie ; et leur choix, ainsi que celui des François, est tombé sur un sujet qui a pris naissance dans notre Province de Bretagne : cela ne doit pas vous être indifférent ; puis, le seul mérite d'un homme a fait quelquefois le bonheur et la gloire de sa patrie ; je ne vous ferai point le détail du mérite et des vertus de celui qui va faire le nôtre.

Le choix que l'on en fait, dans un temps aussi critique, en dit assez. Je dirai seulement, qu'ayant été choisi par feu Mr. De Pontbriand, qui le connoissoit parfaitement, l'ayant toujours eu auprès de lui, il le chargea de la conduite de son Diocèse pendant sa maladie. Ils s'en acquitta

si dignement qu'à la mort de ce saint Evêque, le Chapitre le nomma Vicaire Général, à la satisfaction des François et de l'Anglois, qui l'ont fait passer l'année dernière à Londres pour le faire sacrer dans quelque Province, et revenir prendre possession de son Diocèse.* Joignez donc, mes très Révérendes Mères, vos prières aux nôtres, pour avancer son retour. Nous nous flattions que son absence ne dureroit que sept à huit mois, et voilà bientôt l'année expirée sans sçavoir le temps que la Providence a destiné pour combler nos vœux et assurer le salut de ce pauvre peuple, qui n'a d'espérance que dans son Evêque, pour le renouvellement et la continuation de ses mystères. Pour nous autres, l'intérêt général, outre que nous en avons un particulier, la perte de ce pays auroit entraîné la nôtre sans sa charité et sa protection qui nous a mérité celle des Anglois. Notre Monastère et nos biens seroient vendus pour payer les dettes que nous ont fait contracter les troupes du Roi de France, et nos créanciers n'ont arrêté leurs poursuites que par ordre du Gouverneur, à qui notre Maison est redevable de subsister encore.

Pour Mr. Briand, nous lui devons la gloire d'avoir sçu nous maintenir dans notre clôture ; ce qu'il nous auroit été impossible de faire, s'il n'avoit pourvu par sa charité et par des moyens que la Providence lui fournissoit pour subvenir à notre indigence ; se refusant son nécessaire pour subvenir au nôtre. Nous lui faisons d'autant plus de pitié, qu'il étoit témoin que le dérangement de notre temporel ne venoit pas de notre faute, mais bien de la part de la Cour,

*Mgr. Henri Marie Dubreil de Pontbriand, étant mort à Montréal le 8 Juin 1760, son successeur Mgr. Jean Olivier Briand, passa en Angleterre sur la fin de l'année 1764 ; et après avoir reçu l'agrément du Roi d'Angleterre, obtint ses Bulles du Pape Clément XIII, datées du 21 Janvier 1766, et fut sacré le 16 Mars de la même année, à Paris, dans la Chapelle de Sainte Marie de Merry. Il repassa ensuite en Angleterre, et arriva à Québec le 28 Juin 1766.

par laquelle il nous est dû cent vingt mille livres, des avances que nous avons faites pour la nourriture des troupes du Roi de France. Nous ne demandons ni récompenses ni gratification de nos services ; celui pour qui nous avons travaillé saura bien nous récompenser et nous rendre au centuple. On nous menace de nous mettre au taux du public, ce que je ne peux croire, qu'à la vue de la Cour d'Angleterre, qui, témoin des dépenses que nous avons faites, plaide notre cause, la France veuille nous faire un tort si considérable ; si cela arrive, nous serons obligées de nous abandonner à la Providence.

FIN.

JUGEMENT IMPARTIAL

SUR LES OPERATIONS MILITAIRES DE LA CAMPAGNE
EN CANADA, EN 1759.

ON ne s'arrête icy, qu'à ce qui paroît avoir été l'objet de la critique.

1^o. Pourquoi a-t-on laissé débarquer l'ennemi à l'Isle d'Orléans ?

2^o. Pourquoi l'a-t-on laissé faire à la Pointe de Lévi, et établir des batteries ?

3^o. Pourquoi a-t-on laissé l'ennemi occuper la hauteur du Sault Montmorency ?

4^o. Pourquoi n'avoir pas mieux garni les hauteurs auprès de Québec ?

5^o. Pourquoi, à la Bataille du 13 Septembre, n'a-t-on pas réuni tout le monde ?

6^o. Pourquoi avoir quitté, avec empressement, les retranchemens de Beauport pour se réfugier à Jacques-Cartier ?

7^o. Enfin, pourquoi la Ville s'est-elle rendue, l'ennemi n'ayant fait aucune brèche ?

C'est sans prévention, sans aucun motif humain qu'on va entrer dans toutes ces opérations ; celui qui le fait, n'a aucun intérêt particulier, n'a aucun parent dans les Troupes ni dans la Colonie, n'est pas entré dans les secrets du Cabinet, et étoit à portée de voir tout par luy-même, de conférer avec les principaux de l'armée, et faisoit son journal exactement.

PREMIERE QUESTION.

Pourquoi a-t-on laissé l'ennemi débarquer à l'Isle d'Orléans ?

On a toujours été persuadé qu'il étoit impossible d'empêcher ce débarquement, et qu'il étoit plus important de conserver nos retranchemens de Beauport, qu'il y avoit à craindre que l'ennemi n'eût attaqué, si on se fût amusé à l'Isle d'Orléans. Cependant, M. le Marquis de Vaudreuil y envoya des détachemens de François, de Sauvages, et même du canon, et on inquiéta l'Ennemi. Si on avoit défendu l'Isle, l'ennemi auroit campé à la Pointe de Lévy, ou, sans camper, auroit attaqué Beauport ; d'ailleurs, cette Isle est sans fortifications, et a plus de quatorze lieues de tour.

SECONDE QUESTION.

Pourquoi a-t-on laissé l'ennemi débarquer à la Pointe de Lévy, et établir des Batteries ?

Un léger détachement que nous avions, fut surpris, ne fit aucune résistance ; mais, quelques habitans firent paroître beaucoup de courage. M. de Vaudreuil employa plus de six heures de temps à persuader les Sauvages d'aller donner un coup de main. Cependant, ce Général avoit pris des mesures avec M. le Marquis de Montcalm, pour aller attaquer le soir même le camp de l'ennemi au même endroit ; d'autant plus, qu'on voyoit à la Pointe de Lévy un nombre considérable d'ennemis. Malheureusement, le même jour, 30 Juin, on fit des prisonniers dans l'après-midi, à la Pointe de Lévy, parmi lesquels se trouva un Irlandois Catholique, qui paroissoit sincère, et qui peut-être l'étoit en effet : il assura que les Anglois n'étoient que 400 hommes ; que toute l'armée devoit attaquer la nuit même. On le crut d'autant plus facilement que le Général Anglois

étoit un homme vif et brouillon, et voilà ce qui fit manquer le projet de la Pointe de Lévy. Nos troupes passèrent toute la nuit sous les armes ; l'ennemi fit débarquer beaucoup de monde à la Pointe de Lévy, d'où il lui étoit aussi facile d'attaquer notre camp que de l'Isle ; l'on jugea que c'étoit une feinte pour nous attirer, nous diviser et prendre nos retranchemens de Beauport, que nous avions toujours crus imprenables. L'ennemi profita du temps, fut bientôt retranché et établit des batteries à la Pointe de Lévy. Ils y étoient, suivant les prisonniers, 3,000. Québec vit bien que l'ennemi alloit le bombarder, et le 2 Juillet les Notables allèrent demander qu'on l'attaquât ; ils pensoient qu'il n'y avoit que 600 hommes, ce qui n'étoit pas juste. Et comment attaquer un ennemi retranché ? N'y avoit-il pas à craindre qu'il n'eût abandonné la Pointe de Lévy pour fondre avec ceux de l'Isle d'Orléans sur nos retranchemens ? D'ailleurs, point de bateaux pour traverser. On avoit depuis plusieurs années mandé à la Cour qu'il n'étoit pas possible de s'opposer aux descentes du côté de la Pointe de Lévy, et empêcher que la Ville ne fût bombardée. Cependant, à force de sollicitations de la part de la Ville, M. Dumas fut commandé avec 1,000 hommes ; mais il fut découvert, et quelques uns des nôtres tirèrent sur les autres. Je suis assuré, cependant, que M. de Vaudreuil et quelques autres Officiers auroient souhaité qu'on eût fait une tentative avec un parti considérable à la Pointe de Lévy ; mais M. de Montcalm et les principaux de l'armée craignoient de dégarnir le retranchement de Beauport ; d'autant plus, que le 9 Juillet, des Frégates ennemies allèrent du côté du Sault Montmorency.

TROISIEME QUESTION.

Pourquoi a-t-on laissé l'ennemi occuper les hauteurs du Sault Montmorency ?

Ce fut le 9 Juillet que des Berges Angloises, soutenues de Frégates, allèrent débarquer au-delà du Sault. On étoit persuadé que dans ce chenail du nord aucun gros vaisseau n'y auroit jamais pu aller. Quelques Canadiens et Sauvages fusillèrent l'ennemi ; on leur tua 140 hommes, nous en perdîmes 8 ; les autres regagnèrent le Sault pour rejoindre un corps de 7 à 800 hommes. On ignoroit le nombre des ennemis qui augmentoit tous les jours. On pouvoit penser que c'étoit une feinte pour nous engager à aller sur les hauteurs, et que pendant ce temps-là l'ennemi tomberoit tout à coup sur nos retranchemens de Beauport. On vit assez tranquillement l'ennemi monter les hauteurs du Sault de Montmorency. Je suis assuré que M. de Vaudreuil, de concert avec M. l'Intendant, vouloit attaquer la nuit même ; mais on assembla un Conseil de guerre, où il fut décidé qu'on ne pouvoit faire cette entreprise. C'est un fait dont je suis assuré. M. de Montcalm avoit sans doute des raisons ; et en effet, la position de l'ennemi étoit avantageuse, et il s'établit dans la nuit, et même plaça une batterie ; il forma dans la suite un camp très considérable ; alors, nulle apparence d'aller attaquer ; on se contenta d'envoyer quelques petits partis qui, une fois, pensèrent engager une action générale.

QUATRIEME QUESTION.

Pourquoi, d'abord, ne pas mieux garnir les hauteurs auprès de Québec ?

On les a crues inaccessibles ; on avoit disposé des postes qui n'étoient pas très éloignés les uns des autres. En cas d'entreprise de l'ennemi, on comptoit sur une sortie de la Ville. M. de Bougainville avoit 2,000 hommes qui pouvoient défendre cette partie, et s'y poster, quoique ces troupes fussent dispersées dans six ou sept lieues. La nuit

du 13 étoit celle où il sembloit qu'on veilloit davantage ; mais, malheureusement, on avait averti que quelques-uns de nos bateaux devoient passer. Les berges Angloises répondirent en effet comme si elles avoient eu des vivres pour Québec. Je sais sûrement que M. de Vaudreuil avoit dit de mettre dans ce quartier 400 hommes de plus, et de faire quelques redoutes ; ceux qui conduisoient les opérations militaires et l'artillerie pensoient le tout inutile. Il faut cependant avouer que l'Officier du poste, ou plutôt que les sentinelles, n'avoient pas veillé assez exactement.

CINQUIEME QUESTION.

Pourquoi à la Bataille du 13 Septembre n'a-t-on pas réuni tout le monde ?

Ce fut quelque temps après que l'enneui fut monté, que M. de Montcalm fut averti. Il donna ses ordres aux régimens, et à un certain nombre ; il crut devoir laisser le Bataillon de Montréal pour garder les retranchemens de Beauport, et n'avertit ni ne fit avertir le Marquis de Vaudreuil, qui cependant partit bientôt après ; ce dont M. le Marquis de Montcalm fut averti. Nous n'étions que 3000 hommes ; il prit le parti d'attaquer trop vite, comme il en est lui-même convenu : mais il craignoit que l'ennemi n'eût le temps de se retrancher ; il vouloit profiter de la première ardeur du soldat. On a sçu depuis que s'il avoit retardé d'une heure, l'ennemi auroit été renforcé de 3000 hommes, et auroit eu huit pièces de canon. M. de Vaudreuil ne put empêcher la fuite ; dans le besoin, il se servoit même d'un prêtre pour rallier.

SIXIEME QUESTION.

Pourquoi avoir quitté avec précipitation les retranchemens de Beauport, pour se réfugier à Jacques-Cartier ?

Je me transportai au Camp le 13, même après la défaite, et j'appris, par M. l'Intendant, qu'il étoit question d'aller à l'ennemi, ou de retourner à Jacques-Cartier; que M. de Montcalm, quoique blessé mortellement, avoit proposé cette alternative. Je pris la liberté de parler du premier parti à prendre à M. le Marquis de Vaudreuil, qui me dit que tous les principaux de l'armée y étoient opposés. On ignoroit la mort du Général Anglois; nos troupes étoient fatiguées; point d'Officiers supérieurs; je lui dis qu'après tout il étoit le maître, et qu'il pouvoit ordonner, mais qu'il seroit obligé de capituler pour toute l'armée si l'on étoit battu; je portai même la sincérité jusqu'à lui ajouter, que si cela arrivoit, il pouvoit paroître inexcusable, et qu'en effet il y avoit à risquer. Je partis sur ces entrefaites, et l'on assembla un Conseil de guerre où il fut décidé qu'on devoit se replier jusqu'à Jacques-Cartier, à onze lieues environ de la Ville; poste qu'il étoit d'autant plus important de conserver que si l'ennemi s'en fût emparé, il nous auroit coupé les vivres, tant pour l'armée que pour la Ville, qui n'en avoit pas pour trois jours. L'ennemi étant maître de la rivière, auroit fait sortir ses berges sur tous les bateaux qui descendroient chargés de vivres, et il n'y auroit pas eu de possibilité de les faire venir de Jacques-Cartier par terre, les chemins étant extrêmement mauvais; on avoit peu de voitures, et jamais on n'auroit pu fournir l'armée et la Ville; l'ennemi nous auroit ainsi coupé tout ce qui est au-dessus de Québec, et forcés à une capitulation générale pour toute la Colonie: il ne falloit donc pas différer un moment à s'emparer de ce poste.

SEPTIEME QUESTION.

Pourquoi la Ville s'est-elle rendue, l'ennemi n'ayant fait aucune brèche?

N'étant point instruit des vivres, de la disposition de la garnison et des ordres que pouvoit avoir le Commandant, je ne parlerai sur cette question que d'une manière très incertaine. Il y a longtemps que des personnes sensées ont jugé qu'il étoit très difficile que deux Généraux fussent toujours du même avis ; que cependant la Cour ne pouvoit s'empêcher de défendre de rien entreprendre que de l'accord ; mais quand il faut tenir des Conseils de guerre pour se décider sur le choix d'un parti à prendre, il doit se montrer bien des circonstances sur et d'après la diversité des opinions et la manière différente d'envisager les objets, et les circonstances critiques où l'on se trouve ; d'où il résulte, que s'il peut y avoir du danger à réunir l'autorité entre les mains d'un seul, il y en a encore plus à la partager et à la diviser dans plusieurs.

FIN.

Copie de la Lettre écrite par le Major Général du Fort Edward, à M. Monro, Commandant du Fort Guillaume Henri, sur le Lac St. Sacrement, trouvée dans le fondement d'un Sauvage Agnier.

J'ai ordre du Général Wells de vous dire, que c'est la faute des Miliciens si je ne suis pas déjà à votre aide ; mais, comme il y en a déjà une grande partie d'arrivés, et que j'en attends demain plus de mille, vous devez être bien sûr que je serai bien vite à votre secours. Vous verrez, lorsque nous serons engagés avec l'ennemi, comment vous pourrez faire pour le mettre entre deux feux ; j'en augure bien, nous vous avons envoyé plusieurs exprès ; j'espère que personne ne sera tombé entre les mains des ennemis.

M. Janson (*Johnson* ?) doit être avec nous, avec 150 Sauvages qui ne tardent que le moment d'arriver. Nous espérons que vous serez capable de vous soutenir jusqu'à notre arrivée, et j'espère que je vous délivrerai bientôt, quoique je sois informé par un prisonnier que l'ennemi a 11,000 hommes. Aussitôt que vous aurez reçu la présente, le Général vous ordonne de lui envoyer plusieurs exprès pour m'informer de la situation où vous êtes, et de combien d'ennemis, et du temps que vous pensez pouvoir tenir contre l'ennemi.

Je suis, &c.

Nota. Le susdit Sauvage Agnier, du parti des Anglois, ayant été arrêté par nos Sauvages, ils l'ont fait mourir, fait couper par morceaux, et ont trouvé la lettre ci-dessus dans son corps.

Plusieurs des Anglois pris par les Sauvages ont été hachés et mangés. Des Sauvages ont fait manger aux mères la chair de leurs enfants !

FIN.

REFLEXIONS SOMMAIRES

SUR LE COMMERCE QUI S'EST FAIT EN CANADA.

IL a été permis par une Ordonnance rendue pour le Canada, et qui a été enregistrée au Conseil Supérieur de cette Colonie, à toute sorte de personnes de quelque qualité et condition qu'elles fussent de faire le Commerce, même aux Officiers de le faire en gros et en détail, sans déroger.

Cette permission leur a été accordée pour l'avantage de cette Colonie ; les profits qui en ont résulté pour les particuliers, les ont mis successivement en état de défricher des terres incultes, et de changer de vastes forêts en des champs fertiles.

Jusqu'à l'époque de la guerre de 1744 les Dentrées et les Marchandises y étoient à grand marché ; la déclaration de la guerre les fit alors augmenter très considérablement.

L'on n'en sera point surpris, en considérant qu'en temps de paix les Négocians étoient peu dans l'usage de faire assurer leurs Marchandises qu'ils faisoient venir d'Europe, ou du moins, qu'ils ne payoient dans les cas où ils vouloient user de cette précaution, qu'une prime de trois ou quatre pour cent, et que le Fret ne leur coûtoit que de cinquante à quatre-vingts francs par Tonneau. En 1744, dès que la guerre fut déclarée, les Assurances montèrent à vingt-cinq pour cent, et ont été portées ensuite à soixante ; le Fret à 200 livres le Tonneau, et ensuite jusqu'à 1000.

Les Dentrées du crû de la Colonie ont eu de même une augmentation de prix progressive et relative à celui des Marchandises que les cultivateurs étoient obligés d'acheter.

Les Colons ayant été dans la nécessité d'abandonner la culture de leurs terres pour aller s'opposer aux efforts des ennemis, les terres sont restées presque sans culture, et les productions en ont été par une suite nécessaire presque anéanties ; une corde de bois, qui avant cette guerre ne coûtoit communément que cinquante sols, ou trois ou quatre francs, a toujours valu depuis huit à dix francs au moins, sans que la Paix de 1748 y ait causé aucune diminution.

Le Canada n'a point profité de cette Paix dont l'Europe a jouy jusqu'en 1755 ; la guerre y a toujours continué, et l'on sait que c'est ce qui l'a occasionnée en Europe.

Par une suite des malheurs de la guerre, cette Colonie s'est trouvée totalement dé garnie et dépourvue de Marchandises depuis 1744 jusqu'en 1748 ; celles qui y ont été portées pendant les sept années de Paix depuis 1749 jusqu'en 1755 ont été bientôt consommées ; il a fallu en acheter considérablement pour le compte du Roy, tant pour satisfaire aux présens que Sa Majesté faisoit aux Sauvages en récompense des services qu'ils rendoient pendant la guerre, que pour fournir aux envoys faits à l'Acadie, et à la subsistance et approvisionnement d'un corps de 3000 hommes qui fut envoyé à la Belle-Rivière.

Outre ces motifs naturels d'une augmentation considérable dans les prix de toute sorte de Dentrées et de Marchandises, il en est survenu d'autres qui les ont portées à un prix excessif, et qu'il seroit aisé de faire concevoir par le récit de quelques faits particuliers à cette Colonie.

Avant l'année 1755, le Roy n'avoit jamais envoyé d'es-

pèces monnoyées en Canada pour le payement des Troupes de la Marine qui y étoient entretenues ; pour y suppléer, Sa Majesté par une Ordonnance du y avoit établi une monnoie de cartes pour la valeur d'environ un million ; mais cette somme ne s'étant pas trouvée suffisante pour acquitter les dépenses du Roy qui étoient considérablement augmentées, M. Hoquart, alors Intendant de la Nouvelle France, fut obligé de faire des Billets de caisse qu'on appelloit Ordonnances ; ils eurent la même valeur et le même cours que la monnoye de cartes.

Au mois d'Octobre de chaque année, tous ceux qui avoient de ces deux sortes de monnoye, la portoient au Conseil des Trésoriers Généraux des Colonies ; le Trésorier Particulier leur donnoit en échange des Lettres de Change sur les Trésoriers Généraux ; elles étoient payables aux mois de Mars et d'Avril suivans ; l'exactitude du payement à leur échéance leur avoit établi un crédit qui avoit toujours entretenu la confiance de tous les Habitans du Canada.

Cette confiance s'est soutenue également jusqu'en l'année 1753. La Cour alors, par des vues d'arrangement économique, ayant envoyé des ordres à l'Intendant pour changer l'ordre et l'échéance de ces lettres de change, et l'ayant fixée en trois termes de payement d'une, deux et trois années à raison d'un tiers par chaque année, il en résulta un fâcheux effet :—ce fut de diminuer infiniment la confiance que l'on y avoit eue jusqu'à lors. Dès que les ordres furent notifiés, la Main d'œuvre, les Denrées, les Marchandises augmentèrent considérablement. Les Marchands dès lors fixèrent trois différens prix aux mêmes Marchandises, relatifs aux trois échéances de payement.

Ce ne fut pas le seul effet malheureux de cet arrangement : Tous les Commerçans tant du Canada que d'Europe,

inquiets de ces retards et des évènements fâcheux qui pouvoient en résulter pour leurs fortunes, les uns en France cessèrent de faire des envoys pour leur compte ; d'autres les diminuèrent des trois quarts et donnèrent ordre à leurs Correspondans de ne vendre leurs Marchandises qu'après qu'ils auroient été informés de la manière dont on tireroit ces traites dans la suite ; d'autres ne voulurent risquer d'envoyer aux Canadiens sur leurs demandes que pour le montant des lettres payables à la première époque, et réduisirent ainsi leurs envoys au tiers des demandes. Par l'exposé de ces faits qui sont constans, il est facile de juger de la rareté et par conséquent de la cherté des Marchandises.

Ce n'étoit cependant pas encore malheureusement le seul discrédit réservé à cette monnoie de papier ; en 1755 le Roy ayant envoyé en Canada de l'argent monnoyé pour le paiement des Troupes de Terre que Sa Majesté y fit passer la même année, ces Officiers et Soldats, qui achetoient sur les marchés ce dont ils avoient besoin, ne vouloient point recevoir des Habitans qui avoient à leur rendre, de la monnoie de papier ; ils n'y témoignoiènt aucune confiance ; dès lors les Habitans sentirent la différence des espèces monnoyées à celles qui n'étoient qu'en papier ; ces Troupes, bientôt répandues dans toute la Colonie, ne firent que trop connoître leur méfiance ; elle devint générale.

Une couple de poulets, qui ne se vendoit que quinze ou vingt sols au plus en argent, coûtoit trente à trente cinq sols en papier ; une paire de souliers d'homme, dont la valeur étoit, en argent, de quatre livres dix sols ou cent sols, se vendoit huit à dix francs en papier.

Les Anglois, en cette même année 1755, prirent deux vaisseaux de guerre ; plusieurs navires marchands s'emparèrent du Fort de Beauséjour, dans l'Acadie Française, et commirent beaucoup d'hostilités qu'on regarda en Canada comme une déclaration de guerre.

Chacun alors réserva ce qu'il avoit à vendre, pour prévenir les risques qu'il y avoit à faire venir des Marchandises de France ; les années 1756 et 1757, et les suivantes jusqu'à la perte de la Colonie, devinrent encore de plus en plus fâcheuses ; les Assurances montèrent à cinquante et soixante pour cent ; le Fret, de quatre cent cinquante à mille livres le tonneau ; les trois quarts des navires qui étoient partis de différens ports furent pris : de sorte que le peu de Marchandises qui s'y rendoient y revenoient à des prix exorbitans.

Pour le faire connoître d'une manière plus sensible, il suffit de rapporter le calcul d'un Négociant sur le prix d'une Barrique de Vin, chargée en France pour le Canada :—

| | |
|---|-----------|
| L'on suppose qu'elle pourroit coûter, rendue à bord du vaisseau, la somme de | 50. lvs. |
| Pour mettre à couvert ces 50 lvs. il falloit payer d'Assurance 100 lvs ; la prime à 50 pour cent seulement, monte à | 50. lvs. |
| Commission et courtage de cette Assurance, .. | 2. lvs. |
| Fret de cette Barrique à 600 lvs. seulement pour le Tonneau, qui en contient quatre, .. | 150. lvs. |
| Coulage ordinaire, | 10. lvs. |
| Droits d'Entrée à Québec, | 12. lvs. |
| Frais de décharge et de Tonnelier, | 3. lvs. |
| <hr/> | |
| Total | 277. lvs. |

L'on voit par ce calcul que cette Barrique de Vin revenoit, rendue en Canada, à 277 lvs. en supposant même qu'il n'y eût pas eu un coulage extraordinaire ; ce qui, cependant, arrive souvent assez communément. Voilà donc une chose qui n'a coûté en France que 50 lvs, qui occasionne 277 lvs. de frais ; ce qui revient à 450 pour cent.

On laisse à estimer le prix que le Commerçant dut vendre cette Barrique de Vin, qu'on ne lui payera qu'avec une monnoye décriée, ou avec des Lettres de Change payables à une, deux et trois années de terme, dans lesquelles il n'y avoit que peu de confiance, surtout dans les dernières années où le payement en a été totalement suspendu.

Si ce Commerçant vend cette Barrique de Vin 300 lvs., l'on ne manquera pas de dire, comme on l'a dit, sans entrer dans l'examen d'aucun détail, qu'il vend à huit ou neuf cent pour cent, ou qu'il est honteux que l'on vende 300 lvs. une chose qui n'a coûtée que 50 lvs. en France.

Cependant, si cette Barrique n'est vendue que 300 lvs., elle ne donne qu'un profit de 23 lvs ; sur quoi il faut déduire l'intérêt du retard du payement des Lettres de Change, lequel, à six pour cent, monteroit à 36 lvs, savoir :

| | |
|---|---------|
| Pour 100 lvs. payables à un an de terme.. | 6 lvs. |
| 100 lvs. payables à deux ans..... | 12 lvs. |
| 100 lvs. payables à trois ans..... | 18 lvs. |

36 lvs.

De sorte que, non seulement ce profit apparent de 23 lvs. se trouve absorbé par ces 36 lvs. d'intérêts ; mais, pour toute conclusion, au lieu de profit, il y a 13 lvs. de perte, quoique l'on paroisse avoir vendu cette Barrique à huit à neuf cents pour cent de sa valeur.

L'on peut conclure de cet exemple, pour toutes les autres sortes de Marchandises.

Si l'on objectoit que les Marchandises sèches payent moins de Fret, n'étant pas d'un aussi grand encombrement que les liquides, l'on répondra que le prix des Assurances montera davantage : parcequ'une balle de Marchandises de l'encombrement d'une barrique vaut, en espèces, mille écus.

L'on convient, cependant, que ceux qui n'ont point fait faire d'Assurances et qui se sont exposés aux risques, ont gagné considérablement lorsque leurs Marchandises ont eu le bonheur de se rendre. Le risque qu'ils couroient de tout perdre, rendoit leur profit bien légitime ; surtout, dans un temps où, de vingt navires qui partoient pour le Canada, il ne s'en rendoit que six.

Il ne faut pas, d'ailleurs, comparer le Commerce des Colonies à celui qui se fait en France. Si l'on manque dans une Ville du Royaume, de quelque espèce de Marchandise, l'on est assuré de la trouver dans une autre qui est voisine : les Colonies n'ont pas la même ressource ; souvent, l'on y est forcé de prendre des Marchandises dont l'on n'a pas besoin, pour avoir celles dont l'on ne peut se passer ; la raison est fondée sur l'usage où sont les Marchands de ne vendre jamais une seule espèce de Marchandise : leurs magasins contenant un assortiment de toute espèce, il faut que ceux qui achètent prennent un peu de chaque chose, sans quoi le magasin se déserteroit, et le Marchand se trouveroit dans la nécessité de vendre le reste avec beaucoup de perte.

Le Commerce des Colonies change de face à chaque instant, suivant la bonne ou la mauvaise fortune des armemens. La prise d'un seul vaisseau pendant la guerre augmente souvent jusqu'à une valeur excessive le prix des Marchandises.

Le Canada, dans son Commerce, a encore quelque chose de particulier et différent des autres Colonies ; la navigation n'y est point libre toute l'année, à cause du froid ; le temps pendant lequel les navires y séjournent est une espèce de foire, où chacun fait ses ventes et ses achats.

Dès que les navires sont partis, à la fin d'Octobre, les Marchandises augmentent de prix, parceque ceux qui les ont achetées des Marchands forains pour les revendre, doivent naturellement y gagner ; ce gain est plus ou moins fort suivant les circonstances de la guerre, ou du plus ou du moins de consommation, et de la nature du payement.

Les circonstances fâcheuses dans lesquelles s'est trouvé le Canada par les suites de la plus longue guerre, faisoient hausser chaque jour le prix des Marchandises: l'Eau-de-Vie s'est vendue jusqu'à 200 lvs. la velte, ce qui fait 25 lvs. la pinte.

Le Lard salé, qui valoit originairement, c'est à dire, avant 1755, quinze sols la livre, a valu dans la suite jusqu'à six francs. Un Chapeau de laine, des plus communs, qui vaut quarante sols en France, s'est vendu quarante et cinquante francs, et les autres Marchandises en proportion.

Les pertes continuelles augmentoient la rareté chaque jour, et le décri des espèces a achevé la ruine.

F I N.

